



Shared Prosperity Dignified Life



United Nations
Network on Migration
Working Better Together



Dialogue avec les Mécanismes Consultatifs Interétatiques sur l'examen régional du PMM dans la Région Arabe

Jeudi 28 janvier 2021
11h00 à 13h00, heure du Caire/Beyrouth

Note conceptuelle

I. Contexte

Le dialogue mondial sur les migrations a pris de l'ampleur au cours des dernières décennies, ce qui a conduit à l'adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants en septembre 2016 par l'Assemblée générale des Nations unies. Dans cette déclaration, les États membres se sont engagés à lancer un processus de négociations intergouvernementales qui a abouti à l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) et a été officiellement approuvé par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre 2018. Le PMM, avec ses 23 objectifs, les engagements concrets qui y sont associés et les actions suggérées, propose une approche à 360 degrés de la gouvernance des migrations et une feuille de route pour contribuer à une migration sûre, ordonnée et régulière. Ses principes directeurs placent les droits de l'homme et le bien-être des personnes au cœur de la gouvernance des migrations et appellent à une approche de la gouvernance des migrations mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société et qui tient compte de la problématique femmes-hommes et des besoins de l'enfant.

Pour assurer sa mise en œuvre efficace, les États membres ont décidé que le PMM comprenne un appel à un suivi et examen volontaire. Au niveau mondial, le Forum d'examen des migrations internationales (FEMI), qui se tiendra tous les quatre ans à partir de 2022, servira de principale plateforme intergouvernementale pour discuter et partager les progrès réalisés dans la mise en œuvre de tous les objectifs du PMM. La mise en œuvre du PMM sera examinée au niveau régional pour suivre les progrès de sa mise en œuvre, à partir de 2020, puis tous les quatre ans, avec la participation de toutes les parties prenantes concernées, de sorte que ses résultats informeront le FEMI. Afin de garantir un examen régional approfondi et inclusif, les États membres sont encouragés à préparer un examen volontaire du PMM qui sera présenté lors de l'examen régional.

Pour aider à la préparation et à l'organisation des examens régionaux, les États membres ont demandé le soutien de l'OIM en tant que coordinateur du Réseau des Nations Unies sur les migrations, Réseau qui a été créé par le Secrétaire général des Nations Unies pour assurer un soutien efficace et cohérent à l'échelle de l'ensemble du système pour la mise en œuvre, ainsi que le suivi et l'examen du PMM, en réponse aux besoins des États membres. Ces derniers reconnaissent le rôle important des processus et des plateformes dirigés par les États aux niveaux mondial et régional pour faire progresser le dialogue international sur la migration, et invitent le Forum mondial sur la migration et le

développement (FMMD), les processus consultatifs régionaux et les autres forums mondiaux, régionaux et sous-régionaux à fournir des plateformes pour échanger des expériences sur la mise en œuvre du Pacte mondial, partager les bonnes pratiques en matière de politiques et de coopération, promouvoir des approches novatrices et favoriser les partenariats multipartites autour de questions politiques spécifiques du paragraphe 47 du PMM. Les États membres ont également invité - comme indiqué au paragraphe 50 du PMM - les mécanismes, les plateformes et les organisations sous-régionaux, régionaux et transrégionaux, y compris les commissions économiques régionales des Nations Unies ou les instances de consultation régionales, à examiner la mise en œuvre du Pacte mondial dans leur région respective. À cette fin, un schéma indicatif a été élaboré par le Réseau des Nations unies sur les migrations (annexe I).

L'OIM, la CESAO et la Ligue des États arabes, en collaboration avec les membres du Réseau régional des Nations Unies sur les migrations dans la région arabe, et avec le soutien du Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations, coordonnent le processus d'examen régional du PMM dans la région arabe en étroite consultation avec les États membres. Le processus d'examen régional se compose de plusieurs éléments afin de garantir l'engagement le plus large et le plus efficace de toutes les parties prenantes concernées.

À cette fin, les partenaires ont organisé deux ateliers de renforcement des capacités en ligne pour aider les États membres à élaborer leurs rapports d'examen volontaire du PMM en juin et août 2020. Étant donné que le suivi et l'examen du PMM est un processus dirigé par les États, l'OIM, la CESAO et la Ligue des États arabes ont organisé une consultation avec les États membres sur les modalités de la conférence régionale d'examen du PMM dans la Région Arabe en octobre 2020. Au cours de la consultation, les États membres ont discuté de leur préférence concernant le calendrier et le format du forum d'examen régional à la lumière de la pandémie COVID-19 en cours.

Afin de garantir une approche mobilisant l'ensemble de la société pour les examens régionaux, la CESAO, l'OIM et le Réseau des Nations Unies sur les migrations ont également organisé deux sessions de dialogue multipartites en octobre et novembre 2020, réunissant des représentants de la société civile, des organisations de migrants et de la diaspora, des autorités et des communautés locales, du secteur privé et des organisations d'employeurs, des syndicats, des institutions nationales des droits de l'homme, du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et du monde universitaire, entre autres. Les dialogues ont permis de mieux faire connaître le PMM et le processus d'examen régional et ont donné l'occasion aux parties prenantes de discuter des moyens de garantir leur engagement optimal dans le processus d'examen. Des sessions de dialogue supplémentaires seront organisées avec des groupes de parties prenantes spécifiques dans le cadre du processus d'examen qui culminera avec l'organisation de la Conférence régionale d'examen au premier trimestre 2021.

II. Dialogue avec les Mécanismes Consultatifs Interétatiques sur l'examen régional du PMM dans la Région Arabe

Comme le montrent les nouveaux développements décidés par les États membres et le Secrétaire général des Nations unies, la nécessité d'inclure les mécanismes consultatifs interétatiques (MCIs) sur les migrations, tels que le FMMD et les processus consultatifs régionaux (PCR), dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du PMM est largement reconnue. Tous les MCIs concernés sont invités à contribuer activement aux dialogues régionaux et aux processus de préparation de la conférence régionale d'examen tout en établissant des engagements constructifs, coopératifs et tournés vers l'avenir avec les participants.

Les membres du Réseau des Nations unies sur les migrations dans la Région Arabe notent le rôle particulièrement crucial que jouent les MCIs pour améliorer la compréhension des migrations dans la région, faire converger les approches politiques en matière de gouvernance des migrations et aider à la mise en place de politiques migratoires bien gérées.

Reconnaissant la valeur mutuelle ajoutée par le partage des expériences, et conformément aux principes directeurs du PMM qui préconisent une approche mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société dans le cadre du PMM, l'OIM et la CESAO des Nations unies, en coopération avec les membres du réseau régional des Nations unies sur les migrations dans la Région Arabe, organiseront un dialogue avec les MCIs sur l'examen régional du PMM dans la Région Arabe.

a. Objectif

Le dialogue vise à:

1. Fournir aux MCIs un aperçu des récents développements en matière de gouvernance des migrations, en particulier au niveau régional, et mettre en évidence les nouvelles structures mises en place pour la coordination des migrations ;
2. Donner un bref aperçu du processus d'examen régional et du calendrier de la Conférence régionale d'examen de 2021 ;
3. Échanger les expériences et bilan des activités des MCIs à l'appui de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen du PMM ;
4. Discuter avec les MCIs des moyens d'optimiser leur engagement et leur contribution à l'examen régional.

Suite à la récente apparition de la COVID-19, et compte tenu de la situation actuelle et de son évolution, le dialogue sera organisé de manière virtuelle. Par conséquent, les détails d'accès à la consultation en ligne seront communiqués aux participants. Une traduction simultanée sera assurée en arabe et en anglais.

b. Résultat

Le résultat du dialogue avec les MCIs est double. Premièrement, assurer un échange d'informations entre les différents MCIs sur les réalisations et les défis concernant la mise en œuvre, le suivi et l'examen du PMM dans la Région Arabe.

Le deuxième résultat de cette consultation est une série de recommandations sur les moyens de garantir leur engagement optimal dans le processus d'examen régional.

c. Date et Lieu

La consultation sera organisée le jeudi 28 janvier 2021 de 11h00 à 13h00, heure du Caire/Beyrouth.

d. Agenda

(Heure du Caire/Beirut)

10:45-11:00	Inscription
-------------	-------------

11:00-11:05	Remarques de bienvenue <ul style="list-style-type: none"> - OIM - CESAO
11:05-11:30	Contexte Cette session sert à préparer le terrain pour la discussion en présentant un bref aperçu du suivi et de l'examen du PMM dans la Région Arabe. <ul style="list-style-type: none"> • Les principes et objectifs du PMM (5 min) <ul style="list-style-type: none"> - CESAO • Le processus de suivi et d'examen du PMM au niveau régional (5 min) <ul style="list-style-type: none"> - OIM • Rôle des MCIs dans la mise en œuvre du PMM (5 min) <ul style="list-style-type: none"> - Secrétariat du réseau des Nations unies
11:30-12:15	Discussion ouverte : Promouvoir une approche globale du gouvernement et de la société dans la revue régionale du PMM dans la Région Arabe : Cette session offrira une plateforme de discussion ouverte entre les participants représentant les MCIs pertinentes pour la région. La session permettra l'échange d'expériences et la réflexion collective sur la mise en œuvre, le suivi et l'examen des MCIs dans la Région Arabe. Question d'orientation pour encadrer la discussion : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Mise à jour sur l'état de la mise en œuvre des plans et stratégies régionaux en matière de migration, par objectif pertinent du PMM ;</i> - <i>Comment les principes directeurs transversaux et interdépendants du PMM, y compris les principes mobilisant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société, ont été intégrés par les MCIs respectifs dans les plans et politiques existants (et si cela a permis de trouver des compromis et d'accélérer la mise en œuvre) ;</i> - <i>Quelles sont les principales lacunes et difficultés des approches, stratégies et plans de mise en œuvre régionaux existants ;</i> - <i>Des exemples de pratiques prometteuses et de leçons apprises qui peuvent être pertinentes pour d'autres régions (et qui pourraient être présentées lors du FEMI) ;</i> <i>les domaines (objectifs et/ou principes directeurs du PMM) dans lesquels la région aurait besoin d'un soutien en termes de financement, de renforcement des capacités, de conseils politiques, de collecte et d'analyse de données, de technologie, de partenariats, etc.</i> Modérateur : Division des partenariats internationaux, OIM
12:15-12:45	Discussion ouverte : Moyens d'assurer un engagement optimal des MCIs dans l'examen régional. Cette session sert à réfléchir aux moyens et modalités permettant d'assurer un engagement et une participation significatifs des MCIs, dans le processus de suivi et d'examen régional du PMM. La discussion portera en particulier sur leur engagement dans la conférence régionale. Question d'orientation pour encadrer la discussion : <ul style="list-style-type: none"> - <i>Quels sont les moyens les plus appropriés pour assurer l'engagement optimal des MCIs dans la conférence régionale d'examen ?</i> - <i>Quelles sont les contributions envisagées à la conférence régionale</i>

	<i>d'examen ?</i> Modérateur : Sara Salman, conseillère régionale pour les questions de population, CESAO (ONU)
12:45-13:00	Remarques finales et voie à suivre - CESAO - OIM

d. Participants invités

- **Dialogue 5+5 sur la migration dans la Méditerranée occidentale**
- **Dialogue d'Abou Dhabi**
- **Initiative de l'Union africaine pour la Corne de l'Afrique sur la traite des êtres humains et le trafic de migrants (AU HoAI)**
- **Processus consultatif régional pour les pays arabes sur les questions relatives à la migration et aux réfugiés**
- **Processus de Bali**
- **Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum)**
- **Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD)**
- **Dialogue sur les migrations pour la région du COMESA**
- **Dialogue sur la migration pour les États membres du Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (MIDCOM)**
- **Forum panafricain sur la migration**
- **Processus de Rabat**

Annexe I. Schéma indicatif des processus, plateformes et organisations sous-régionaux, régionaux et interrégionaux pertinents et des parties prenantes actives au niveau régional examinant l'état de la mise en œuvre du PMM au niveau régional

Dans le cadre de la préparation de l'examen, les processus, plateformes et organisations sous-régionaux, régionaux et interrégionaux pertinents et les parties prenantes actives au niveau régional pourraient soumettre des contributions portant sur les questions suivantes :

a) Mise à jour de l'état de la mise en œuvre des plans et stratégies régionaux en matière de migration, par objectif pertinent du PMM si possible, sur la base de données statistiques, lorsqu'elles sont disponibles.

(b) Comment les organismes et processus régionaux ont intégré les principes directeurs transversaux et interdépendants du PMM, y compris les principes mobilisant l'ensemble de la société et du gouvernement, dans les plans et politiques existants (et si cela a permis de trouver des compromis et d'accélérer la mise en œuvre).

(c) Quelles sont les principales lacunes et les principaux défis des approches, stratégies et plans de mise en œuvre régionaux existants.

(d) Énumérer quelques exemples de pratiques prometteuses et de leçons apprises qui pourraient être pertinentes pour d'autres régions (et qui pourraient être présentées lors du FEMI).

(e) Décrire les domaines (objectifs et/ou principes directeurs du PMM) dans lesquels la région aurait besoin d'un soutien en termes de financement, de renforcement des capacités, de conseils politiques, de collecte et d'analyse de données, de technologie, de partenariats, etc.